

GAEC DE LA TOURELLE

DROUGES
(ILLE ET VILAINE)

**Une chaufferie bois
à alimentation
automatique
pour chauffer
quatre maisons
d'habitation.**

Réalisation 2004

LA CHAUDIÈRE ET SON APPROVISIONNEMENT :

Marque : Energie Système, AUTO 40

Chaudière à alimentation automatique, puissance utile 40 kW.

Alimentation par vis sans fin : ressort racleur de 4 mètres de diamètre.

Stockage des plaquettes dans un silo de 60 m³ utile.

Combustible utilisé : plaquettes de bois d'origine bocagère

Utilisation d'une déchiqueteuse mobile à couteaux pour déchiqueter le bois issu de l'entretien des haies de l'exploitation agricole.

Consommation prévisionnelle de bois : 80m³ soit 20 tonnes à 25% d'humidité par an

En plein hiver : consommation de 0,36 m³ par jour, Autonomie de 5,5 mois.

CHAQUE ANNÉE :

Une solution pour valoriser le bois issu de l'entretien des haies et des talus de l'exploitation agricole

Une économie annuelle de 900 €, par rapport à la solution précédente au gaz, pour chauffer quatre maisons au lieu de trois.

Tous les ans 14,75 tonnes de CO₂ non dégagés par rapport à l'utilisation du gaz

L'exploitation compte 5,8 km de haies bocagères. 1500 m sont en projet de plantation dans le cadre d'un remembrement.

Chaque année, 600 m de haies sont entretenus pour fournir le volume de bois nécessaire.

Cette installation a été réalisée suite aux réflexions menées par l'association Bocage bois énergie créée en 2001 à Drouges dont Bernard Morel est le président. Bocage bois énergie a pour objectif de structurer localement une filière bois énergie, mettant en relation producteurs de plaquettes bocagères et consommateurs, qu'ils soient agriculteurs, particuliers ou collectivités locales. 10 chaudières à alimentation automatique sont aujourd'hui en fonctionnement sur le secteur et 2 autres sont en projet.

MONTAGE FINANCIER :

Investissement : 31 971 € HT
dont chaudière : 11 924 € HT
installation chaudière : 4 411 € HT
réseau de chaleur enterré : 13 061 € HT
création de la chaufferie : 2 574 € HT

Subventions : 7 673 €
dont ADEME : 5 115 €
Conseil Régional de Bretagne : 2 558 €

Partenaires de l'Opération :

Ets Rupin :
installateur de la chaudière

Bocage Bois énergie :
structuration locale de la filière

Aile : assistance à maîtrise d'ouvrage



Pour tous renseignements :
Association Bocage bois énergie :

06 86 91 51 54

Association Aile :

02 99 54 63 15

ECONOMIE D'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

